



120<sup>ni</sup>

# CANNAL



**RETOUR À UNE VRAIE SAISON** > Page 2



**PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INONDATION (SUITE)** > Page 3



**HISTOIRE DE FOIRES ET MARCHÉS À CHARAVINES** > Page 4



**ALIMENTATION, RETOUR D'UNE PRÉOCCUPATION SÉCULAIRE** > Page 10



**LES RESTOS DU COEUR À CHARAVINES** > Page 12

## Sommaire

### 2 VIVRE CHARAVINES

- 2-Événements
- 3-Nature Paysage & Patrimoine :  
Protection contre les risques  
d'inondation, bassin versant  
du Janin
- 4-Témoignage et partages :  
Histoires de foires et de mar-  
chés à Charavines  
Le trimestre en image
- 5-Économie locale :  
Espace coworking  
Premier bilan des Pass  
C'est nouveau à Charavines
- 6-Édito
- 6-À vos appareils photo !

### 7 VIE MUNICIPALE

- 7-Le fil des projets
- 7-Les brèves
- 8-Zoom projet  
Une commune face à  
l'atomisation de la société
- 9-Coopérations  
Intercommunales :  
Aides à l'investissement  
ou au fonctionnement : les  
concours précieux de nos  
partenaires

### 10 PLACE PUBLIQUE

- 10-Citoyens d'ici ou d'ailleurs :  
Alimentation, retour d'une  
préoccupation séculaire

### 11 VIE ASSOCIATIVE SPORTIVE & CULTURELLE

- 11- Des nouvelles de vos  
associations

### 12 AGENDA / ÉTAT CIVIL

[www.mairie-charavines.fr](http://www.mairie-charavines.fr)

Mairie - Place de l'Église - 38850 Charavines  
04 76 06 60 09

mairie@mairie-charavines.com

Ouverte du lundi au vendredi de 8h à 12h

Journal trimestriel

Comité de rédaction : B. Guillaud-Bataille,  
C. Millon, A. Bernard, M. Charlès, C. Hart-  
mann, S. Hoffmann, E. Prével, K. Sucré,  
Guillaume Dalonneau, Nicole Delmas,  
Charlène Duthel, Jean-Louis Latsague,  
Sophie Provost-Payraud, Christelle Ravetto,  
Jérôme Serres, Nathalie Sibué.

Date de publication : juillet 2022

Tirage : 1200 exemplaires

Graphisme : Isabelle Royer - 06 32 39 47 85

Photo de Une : NICOLE DELMAS

# ÉVÈNEMENTS

## RETOUR À UNE VRAIE SAISON

Vous l'avez très certainement remarqué, depuis la fin du mois de juin des « kakémonos » annonçant les différentes manifestations flottent à proximité de la plaine d'accueil. Après 2 années « blanches » la saison 2022 s'annonce enfin plus colorée, même si du côté de l'épidémie de COVID les chiffres recommencent à s'affoler. La saison s'est ouverte avec la **fête de la musique** co-organisée avec Anim'Chara. La météo nous a causé quelques frayeurs mais la soirée s'est déroulée dans de très bonnes conditions et le public a répondu présent. Le lendemain, DOREMIFASSOLLAC en accord avec la municipalité proposait une seconde soirée. Quelques jours après, La compagnie de l'arbre nous a conviés dans le parc de la mairie pour entendre Aurélien DELSAUX, comédien professionnel dire **quatre longs poèmes**. Une ambiance intimiste fort appréciée par les auditeurs venus avec leur propre siège. Début juillet, clôture du **Festival L'art du Temps** démarré plusieurs mois en amont



« Dans l'Art du Temps » à l'école

et permettant la rencontre et le partage entre habitants, artistes et acteurs locaux. Puis Nous avons eu le plaisir d'accueillir les troupes de danseurs du Rwanda et de l'Argentine dans le cadre de notre partenariat avec le **Festival des cultures du monde** de Voiron Chartreuse. Au cours de 2 spectacles au kiosque, les danseurs ont démontré leurs très grandes qualités artistiques et communiqué leur passion et leur amour de la scène aux nombreux spectateurs. La semaine suivante, on a **Branché le kiosque** pour un concert de musique avec des collectionneurs de vinyles qui retravaillent en direct sur la platine pour des effets, de l'animation et du chant. Fin juillet ce sera la grande fête du lac et son feu d'artifice tiré depuis la plage municipale puis viendra le temps du **Festival Brassens** avec 3 grandes soirées les 4, 5 et 6 août.

La plupart de ces manifestations se tiennent à la plaine d'accueil sur le kiosque qui devient LE lieu animé pour les habitants et les touristes, de passage le temps d'un repas ou d'un séjour. Cet espace va tout prochainement s'enrichir du bâtiment des comptoirs. Signe de son succès, nous sommes régulièrement sollicités par des artistes ou des troupes qui souhaitent s'y produire.



Fête de la musique : le feu a été allumé !



## NATURE PAYSAGE & PATRIMOINE

### PROTECTION CONTRE LES RISQUES D'INONDATION, BASSIN VERSANT DU JANIN

Le 5 juillet le SYMBHI a présenté la seconde partie de l'étude en cours visant la protection contre les risques d'inondation du secteur aval du bassin versant du Janin et la renaturation du cours du ruisseau en amont. Les premiers enseignements ont été présentés dans le n°118 de Canal.

Le scénario retenu à l'issue de cette présentation vise une protection de 30 à 50 ans (prise en compte d'un risque statistiquement supposé se reproduire tous les 30 ou 50 ans).

Il comprend :

» La création d'un premier bassin de rétention dans le secteur En Cuset, d'une capacité d'environ 28 000 m<sup>3</sup> avec un débit de fuite de diamètre 250 à 300.

» En contrebas de ce bassin le ruisseau sera remis à ciel ouvert de façon à permettre une renaturation de ses berges et de son cours.

» Les eaux de Montfollet seront collectées et ramenées à ce premier bassin de rétention par une succession d'ouvrages le long du coteau.

» Un second petit bassin de rétention sera créé sur le terrain dit « des bosses ». La commune propose un petit complexe de bassins de façon à disposer d'une réserve d'eau en amont des jardins partagés.

» La conduite des eaux pluviales sous la rue des Lilas sera refaite avec une canalisation de diamètre 400. En regard des désagréments fréquents la commune a insisté pour que cette section soit refaite dans les meilleurs délais. Pour accélérer cette programmation elle prévoit d'attribuer un fonds de concours au SYMBHI à hauteur de 50% du coût de cette partie des travaux (environ 62 k€).

» Les eaux pluviales de la combe de Bernardière seront canalisées dans un nouvel ouvrage créé sous la route d'Oyeu et permettant de rejoindre la Fure en aval de la rue Principale.



**Coût total des travaux : environ 2.6 millions d'euros HT.**

S'agissant de la compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Protection contre l'Inondation (GEMAPI) la maîtrise d'ouvrage sera assurée par le SYMBHI. La décision suppose toutefois que le rapport bénéfice / coût de l'opération soit jugé suffisant. Par ailleurs des études complémentaires sont encore nécessaires, notamment pour établir les caractéristiques des digues requises pour le bassin de rétention.

*Le SYMBHI gère désormais les berges de la Fure depuis les vannes jusqu'au lieudit la trappe rouge. Suite à une alerte et des plaintes de riverains et en regard des risques, un chantier d'abattage d'arbres (essentiellement des frênes) s'est déroulé début juillet.*



Travaux d'abattage et d'élagage rue de la Fure.

### ATELIER D'INITIATION COMPOSTAGE-PAILLAGE 2022

Vous souhaitez acquérir des connaissances et de l'expérience pour démarrer ou continuer un projet de compostage ? Cet atelier propose différentes thématiques : Compostage / Jardinage / Paillage / Broyage /...

Il est animé par Cathie Hartmann, guide composteur du Pays voironnais, certifiée et formée sur les modules suivants :

- Définir et analyser la gestion domestique des déchets de cuisine et jardins
- Broyage et paillage
- Compostage autonome en établissement : école maternelle, élémentaire de Charavines
- Référent du site jardin partagé

Contact et programmation : [cathiehartmann@bbox.fr](mailto:cathiehartmann@bbox.fr)

## TEMOIGNAGES & PARTAGES

### HISTOIRE DE FOIRES ET DE MARCHÉS À CHARAVINES

Le marché du dimanche matin a aujourd'hui un grand succès mais depuis quand existe-t-il des marchés ou des foires dans notre village ? La réponse est contenue dans les registres de délibération du conseil municipal institués par une loi de 1838 et conservés aux archives municipales.



La famille Journal : 1<sup>ers</sup> commerçants de l'actuel marché.

- **1842** : le conseil municipal retient la date du 5 Mai pour le déroulement de la foire annuelle.
- **1863** : une foire avait déjà été demandée et accordée en 1842 mais aucune suite n'avait été donnée. Charavines se trouve comme de nombreux villages voisins privés de foire (Oyeu, Paladru, Biliou, Apprieu, La Murette, ...). L'ouverture du chemin intermédiaire de Virieu à Voiron relie Charavines à toutes les communes voisines par des voies faciles d'accès. La fertilité des terrains bien cultivés lui donne une importance agricole de premier ordre et nécessite des moyens d'écoulement des produits de la terre. Le conseil municipal prie donc l'autorité supérieure de bien vouloir lui accorder une foire. Elle pourrait être fixée au 25 Avril avec la dénomination de « foire de la St Marc ».
- **1883** : le conseil municipal décide d'établir un marché à Charavines qui se tiendra tous les mardis.
- **1884** : construction d'une halle sur la place publique pour favoriser le déroulement du marché hebdomadaire. Montant des travaux 2 304 Francs
- **1885** : un arrêté municipal interdit aux coquetiers de Charavines et des environs de passer dans les maisons le lundi pour y acheter les produits de la ferme à des prix supérieurs à ceux offerts aux ménagères sur le marché du Mardi. Ces manœuvres ont pour but de détruire ce marché nouvellement créé en détournant les propriétaires qui l'approvisionnent. Les coquetiers deviendraient alors les maîtres de la situation et pourraient acheter et vendre les produits aux prix qui leur plairaient.
- **1912** : le conseil municipal décide de reconstituer le marché interrompu depuis de nombreuses années. Il aura lieu le Mardi durant la période d'été.
- **1913** : à la demande de nombreux habitants et surtout des ouvriers, le marché du mardi aura lieu le Dimanche du 1<sup>er</sup> Juillet au 30 Septembre.
- **1921** : la foire se déroule jusqu'alors le 1<sup>er</sup> Lundi d'Août. Compte tenu de la proximité de la foire de Chirens qui est assez importante, le conseil décide d'avancer celle de Charavines au 1<sup>er</sup> lundi de Juillet.

**Qu'est devenu le marché entre les deux guerres ?** Les registres du conseil municipal ne nous apportent pas de réponse. En 1974 M. et M<sup>me</sup> Jean Journal (parents de Jean-Paul, notre marchand de fromages) qui viennent d'acheter un nouveau camion pour faire les marchés, demandent à la municipalité l'autorisation de vendre leurs fromages sur le parking situé en face de l'avenue du lac. Cette vente se déroule tout d'abord le samedi après-midi puis passe rapidement au dimanche matin. Peu de temps après un boucher vient proposer ses produits, puis un marchand de légumes et progressivement le marché prend de l'ampleur jusqu'à occuper après quelques années, tout le parking surtout en période estivale.

Le conseil municipal décide alors, qu'à partir du printemps 1990, le marché sera déplacé avenue du lac, le parking étant réservé aux visiteurs et à la salle polyvalente nouvellement construite. Cette décision soulève un important mouvement de protestations des commerçants ambulants qui estiment que cette installation sur la voie publique aboutira à la dégénérescence du marché. Malgré ces revendications, le conseil municipal maintient sa décision qui a abouti au développement que nous connaissons aujourd'hui.

Quant à la foire du 1<sup>er</sup> Lundi de Juillet qui se tenait sur la place de l'église, elle s'est maintenue jusque vers 1990 et puis, vu l'importance du marché hebdomadaire, elle a été abandonnée.

... suite de l'article page 11

## TRIMESTRE en images



Rando Oxy Jeep 2022.



Spectacle de cirque lors de la journée parentalité.



La fête de l'école publique.



Notre service technique chouchoute les massifs fleuris de la commune.



"On branche le kiosque" : succès de l'édition 2022.

## ESPACE DE COWORKING



Réussite pour le rendez-vous des entrepreneurs proposé par M<sup>mes</sup> Henaff et Nouhaillaguet.

Sollicitée par Mmes Henaff, entrepreneuse à Charavines et Nouhaillaguet, à Biliou, pour accompagner leur démarche, la commune a accueilli le jeudi 7 juillet un rendez-vous des entrepreneurs consacré à la perspective éventuelle de la création d'un espace de coworking à Charavines. Plus d'une trentaine de personnes ont répondu présents, des créateurs d'entreprises et d'activités (très majoritairement des créatrices !) mais aussi des représentantes du service économie du Pays Voironnais et des élus du tour du lac.

Tous ces entrepreneurs n'ont pas seulement intérêt à trouver des locaux à mutualiser et des lieux et moments d'échanges et de réseautage, ils ont aussi intérêt à trouver et cultiver des lieux et des moments de partage et de confrontation avec d'autres forces vives du territoire, associatives, culturelles, citoyennes, d'autres secteurs professionnels.

Pour beaucoup, la viabilité même de leurs projets d'entreprise dans la durée suppose de mettre en perspective un déplacement profond des pratiques sociales et de consommation des habitants et des visiteurs de nos communes. Il faut des lieux et des moments pour le penser et pour l'impulser. Les deux initiatrices du projet ont lancé une enquête à l'issue de cet événement. Elle permettra de mieux identifier les besoins.

### PASS : PREMIER BILAN

» 1<sup>ère</sup> souscription, 17-18 décembre 2021 : 6 550 € - Pourcentage moyen de réduction pris en charge par le CCAS : 23.01 %



» 2<sup>ème</sup> souscription, 30 avril-13 mai 2022 : 8 650 € - Pourcentage moyen de réduction pris en charge par le CCAS : 21.76 %

» Valorisation du métier d'aides à domicile (26 x 200 €) : 5 200 € - CCAS : 100%

» Oeuvres sociales agents communaux (25 x 50 €) : 1 250 € - CCAS : 100%

**Total : 21 650 €**

La prochaine souscription aura lieu le vendredi 2 septembre et le vendredi 16 septembre de 14h à 18h en salle des Réunions.

### C'EST NOUVEAU À CHARAVINES !



#### BUBBLE TIME

Nouveau concept sur Charavines ouverture d'un salon de thé - glaces Le "BUBBLES TIME": situé au 85 rue des Bains, dans l'enfilade de la nouvelle pharmacie de Charavines, un petit peu caché, pour nous trouver il faudra chercher, mais vous y trouverez un accueil sympathique et chaleureux où vous pourrez déguster des bubbles Gaufres, bubbles tea, glaces italienne, coupes de glaces, milkshakes, smoothies, granitas, churros... et pour la petite note salé des hot-dog américains halal ou classique, le tout dans une ambiance bonne enfant avec des jeux de société à disposition de chacun. À très vite... bonne recherche !

Horaires : tous les jours de 13h30 à 20h30 - Fermé le mardi.



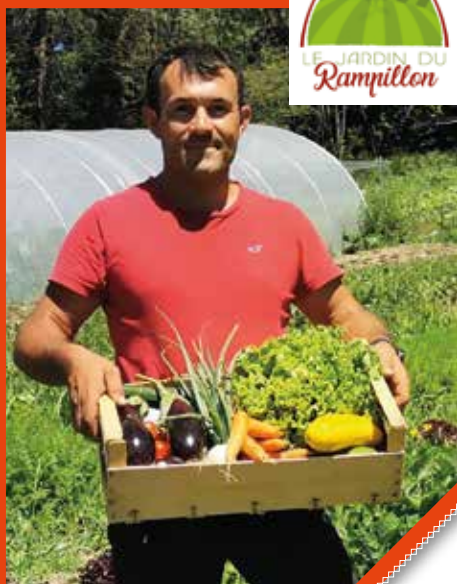
### ZOOM SUR NOS PRODUCTEURS

#### LE JARDIN DU RAMPILLON

Je m'appelle Benjamin RIBEAUD maraîcher bio sur Charavines depuis 3 ans.

Je m'inscris dans des techniques culturales que l'on appelle "maraîchage sur sol vivant" Ces techniques visent à ne plus avoir recours au travail du sol, à venir assurer une couverture permanente du sol grâce à de la matière tel que la tonte, le broyat, les feuilles mortes... Ainsi la vie du sol est préservée, le sol est vivant, et les plantes en bonnes santé.

J'ai à cœur de pouvoir fournir des produits frais et de très bonne qualité sur mon village. C'est pourquoi vous pouvez me retrouver chaque vendredi de 16h à 19h sur la place de l'Église.



Vous souhaitez faire connaître une nouvelle activité dans CANAL ? Adressez un mail à : [mairie@mairie-charavines.fr](mailto:mairie@mairie-charavines.fr)



Le monde ne pourra pas suivre la même pente encore longtemps, tant de nuages et d'incertitudes s'amoncellent au-dessus de notre horizon : climat, énergie, inflation, alimentation, inégalités croissantes, tensions internationales... Cette conviction se propage peu à peu. Elle nous atteint différemment, selon que nos situations professionnelles et économiques nous paraissent encore ou pas solidement arrimées dans la société, selon notre sensibilité ou notre exposition aux maux de l'époque (pauvreté, précarité, désordres climatiques, pollutions...), mais aussi selon nos trajectoires de vie. Il paraît plus évident de chercher les voies d'un « autre monde » quand tout reste encore à réaliser (famille, carrière...) que quand toutes ces réalisations sont derrière nous. Il s'ensuit que pour les uns les inflexions ou ruptures à venir relèvent d'un hypothétique futur lointain, alors que pour d'autres des choix s'imposent dès aujourd'hui, des choix qui parfois

sont beaucoup plus que de simples options professionnelles ou résidentielles, mais s'éprouvent comme de vrais choix de vie.

Manger autrement. Travailler autrement. Se déplacer autrement. Se divertir autrement. Bref vivre autrement. Mais de quoi est-il fait cet « autrement » ? Quels sens lui donner ? Sens signification, et sens direction. Bienheureux qui peut répondre simplement à ces questions. Pour ma part j'ai la conviction que tout changement naît de la rencontre de deux grands mouvements : un mouvement qui transforme le champ des possibles, il faut des opportunités pour oser les pas de côté, envisager une reconversion, opérer un bouleversement de ses pratiques quotidiennes, s'engager dans un projet collectif, entreprendre ; et un mouvement qui affecte nos envies, nos désirs, nos valeurs.

Nous le savons, sur bien des plans les transformations à venir iront dans le sens de plus de sobriété, plus de simpli-

cité. Il s'agira d'apprendre à renoncer. Mais renoncer à ce qui nous précipite dans l'abîme ne doit pas être triste ou décourageant. C'est l'opportunité de nous ouvrir à d'autres plaisirs, d'autres aspirations ou les redécouvrir. Jardiner, lire, aider, écouter de la musique, bricoler, cuisiner, débattre, se promener, observer... Enfin lever le pied et prendre le temps de savourer !

Peut-être que pour mieux vivre ces temps qui viennent, où nous ne serons plus portés par le « toujours plus, toujours plus vite », devons-nous d'abord réapprendre à simplement jouir des beautés du monde, de la vie, et de ce que l'humanité sait réaliser de meilleur.

Je vous souhaite un très bel été.

Bruno Guillaud-Bataille  
Maire

## A VOS APPAREILS PHOTOS !

Des animations pour tous



L'équipe des Comptoirs au travail



Un grand succès pour le groupe Jess & West !

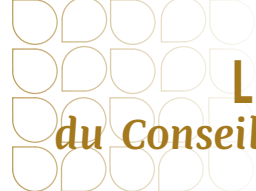


## RETOUR EN IMAGES SUR L'ART DU TEMPS

Rencontres entre habitants, artistes locaux, commerçants et artisans. Un grand succès pour cette 1<sup>ère</sup> édition pilotée par la bibliothèque, où les arts dans toute leur diversité ont été mis à l'honneur et partagés.

Rendez-vous avec les artistes !





## -20% POUR LES TARIFS DE L'ACCUEIL DE LOISIRS

Compte tenu des difficultés croissantes de pouvoir d'achat rencontrées par les familles le conseil municipal du 4 juillet a décidé :

- De ne pas répercuter aux familles la hausse du coût des repas fournis par le prestataire : tous les tarifs des accueils périscolaires (restaurant scolaire, accueils du matin et du soir) restent inchangés.
- D'appliquer une baisse générale de 20% à toute la grille tarifaire de l'accueil de loisirs (mercredis et vacances) à compter de la rentrée. La baisse de 20% s'applique à toutes les tranches de QF.

## ÉCLAIRAGE DU TERRAIN DE FOOTBALL

Le conseil municipal a approuvé le projet et a attribué les marchés pour un montant de 35 126 € HT à l'entreprise Bialec pour l'équipement et 9 938 € HT à l'entreprise Salvi TP pour le génie civil.

## AMÉLIORATION DE L'ACOUSTIQUE DU RESTAURANT SCOLAIRE ÉLÉMENTAIRE

Le conseil municipal du 4 juillet a attribué le marché des travaux d'amélioration acoustique à l'entreprise In Situ pour un montant de 9 415 € HT.

## SOCLE NUMÉRIQUE À L'ÉCOLE ÉLÉMENTAIRE

L'Etat a mis en place un dispositif de soutien aux investissements numériques (tablettes, ordinateurs...) des communes dans les écoles. Le montant des acquisitions convenues avec l'équipe pédagogique de l'école élémentaire est de 13 660 € HT, subventionné à hauteur de 11 550 €.

## SOUTIEN AUX URGENCES DE VOIRON

**Motion adoptée par le Conseil Municipal du 4 juillet.**

« Nous pouvons toutes et tous être la prochaine urgence ». Cette évidence concerne les habitants de Charavines comme ceux de tout le Pays Voironnais, justifiant leur profonde inquiétude et incompréhension quant à la dégradation de la situation du service des urgences et plus généralement de l'Hôpital public de Voiron. Réuni en séance le lundi 4 juillet, le Conseil Municipal de Charavines exprime son plein soutien à l'ensemble des personnels de l'Hôpital de Voiron et s'associe aux revendications formulées par le Collectif Santé Voironnais pour la réouverture des urgences 24h/24h et 7/7jrs et plus largement pour doter l'Hôpital des moyens lui permettant de retrouver un fonctionnement en rapport avec les besoins de la population.

# LE FIL DES PROJETS

## ACHAT D'UN TRACTEUR ET D'UNE BALAYEUSE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Petits aménagements, chargements divers, curages de fossés, balayage des voiries... : l'utilité pour le service technique de disposer d'un tracteur adapté à ces besoins n'est pas à démontrer. Il dispose aujourd'hui en interne des compétences pour un usage optimal d'un tel outil. La commune peut en attendre une plus grande efficacité et réactivité du service dans la prise en compte de nombreux petits travaux soumis aujourd'hui aux aléas des disponibilités des entreprises prestataires ou des équipements à louer. Le choix du conseil municipal s'est porté sur un tracteur Kubota 55 cv commercialisé par la société Briquet motoculture. Coût de l'investissement, tracteur + balayeuse + différents équipements annexes : 50 122,85 € HT

## REVITALISATION DU CENTRE BOURG

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

Pour rappel ce projet décisif pour l'avenir de notre centre bourg comprend plusieurs volets :

- > Rénovation – extension de l'ancienne école : nouvelle mairie au RdC, 3 logements communaux aux étages.
- > Construction d'un immeuble R+2 sur la parcelle qui jouxte le parking des Cèdres : commerce au RdC, 9 logements sociaux en étages.
- > Aménagement des abords et de la traversée du secteur par la RD50.

Calendrier : Sélection de la maîtrise d'œuvre, septembre 2022, études architecturales et dépôt du PC en 2023, chantier en 2024. Coût total indicatif du projet : 2.5 M€, avec reste à charge visé pour la commune de l'ordre de 1 M€.

## MENUISERIES DE L'EX-MUSÉE

- Réflexion ouverte ■
- Concertation ou pré-études ■
- Programme arrêté ■
- Maîtrise d'œuvre organisée ■
- Etudes achevées ■
- Marché lancé ■
- Marché attribué ■
- Travaux commencés ■
- Chantier livré ■
- Opération Soldée ■

L'ouverture du nouveau Musée archéologique à Paladru libère les surfaces occupées au-dessus de la mairie. Une partie des locaux va être utilisée pour les besoins de la mairie. Les autres surfaces seront ouvertes à d'autres usages : bibliothèque, associations, animation jeunesse, selon des modalités ouvertes à concertation dès la rentrée. Côté bâtiment l'urgence est le changement des menuiseries pour très vite obtenir une meilleure efficacité énergétique.

Le marché a été attribué à l'entreprise MCD (St Ondras) pour un montant de 21 138,32 € HT.

## EN RÉSUMÉ :

- VOIRIE 2022 : route d'Oyeu, Fayard-Bessey, Peuplier**
- Réflexion ouverte ■
  - Concertation ou pré-études ■
  - Programme arrêté ■
  - Maîtrise d'œuvre organisée ■
  - Etudes achevées ■
  - Marché lancé ■
  - Marché attribué ■
  - Travaux commencés ■
  - Chantier livré ■
  - Opération Soldée ■

- BÂTIMENT COMPTOIR**
- Réflexion ouverte ■
  - Concertation ou pré-études ■
  - Programme arrêté ■
  - Maîtrise d'œuvre organisée ■
  - Etudes achevées ■
  - Marché lancé ■
  - Marché attribué ■
  - Travaux commencés ■
  - Chantier livré ■
  - Opération Soldée ■

- AIRE DE CAMPING-CAR**
- Réflexion ouverte ■
  - Concertation ou pré-études ■
  - Programme arrêté ■
  - Maîtrise d'œuvre organisée ■
  - Etudes achevées ■
  - Marché lancé ■
  - Marché attribué ■
  - Travaux commencés ■
  - Chantier livré ■
  - Opération Soldée ■



## ZOOM PROJET



### UNE COMMUNE FACE À L'ATOMISATION DE LA SOCIÉTÉ

#### Les enjeux de la vie locale, culturelle et citoyenne.

Notre société ne va pas très bien.

En l'écrivant ainsi il ne s'agit pas de faire preuve d'un pessimisme excessif, mais simplement d'établir un constat. L'abstention croissante aux élections en est un des symptômes. Elle s'ajoute aux incertitudes économiques, aux craintes face aux menaces qui pèsent sur les écosystèmes dont nous dépendons, biodiversité, climat, sols. Plus profondément se propagent le sentiment et l'idée d'une vie sociale et citoyenne qui se dégrade.

Nous avons toujours plus de moyens de communication mais nous sommes de plus en plus nombreux à nous sentir isolés. Nos techniques sont de plus en plus puissantes mais nous semblons perdre en capacité à agir collectivement, à dialoguer, débattre. Nous sommes tous portés par de multiples préoccupations et aspirations mais faute d'espaces et moments suffisants d'échanges nous ne parvenons plus à dégager avec évidence des intérêts communs, des objectifs rassembleurs. C'est ce que les observateurs de la société nomment son « atomisation ». L'épidémie de covid19 n'a rien arrangé.

Dès la sortie des contraintes sanitaires la commune s'est résolument engagée à relancer la vie locale particulièrement malmenée par les multiples restrictions : réunion publique dès mars, ateliers citoyens en mai, cycle de formation sur les questions de sécurité, et bien sûr la préparation d'une saison estivale retrouvant tous nos grands rendez-vous festifs et culturels, dont la Fête de la Musique et la Nuit du Lac.

Quand les temps sont incertains, le pouvoir d'achat menacé ou dégradé, les lieux et moments de vie citoyenne, sociale ou culturelle peuvent paraître secondaires, voire superflus. Nous pensons au contraire qu'ils deviennent d'autant plus essentiels. Cette conviction guide la conception et la mise en œuvre de nos projets et équipements. Aujourd'hui zoom sur le kiosque.

Il suffit de lister les événements que le kiosque a déjà accueillis depuis le début de la saison pour prendre la mesure du rôle qu'il joue dans la vie locale : Ateliers Citoyens, Battle d'Arts & Danses, journée parentalité, spectacle de la Grange à Danser, Fêtes de la musique avec Anim'Chara, puis avec Do Ré Mi Fa Sol Lac, festival Cultures du Monde, « On branche le kiosque » avec Charivar'In...

Ce site est désormais repéré par les artistes et organisateurs d'événements d'un territoire de plus en plus large et la commune est de plus en plus sollicitée pour le mettre à disposition. Dans le prolongement de ce succès elle travaille aujourd'hui à obtenir sa reconnaissance institutionnelle comme site de promotion culturelle. Un premier pas a été franchi cet été avec le bénéfice d'une subvention de la DRAC pour l'ensemble des animations comprises entre la Nuit du Lac et le Festival Brassens réunies dans un projet intitulé « Le Rendez-Vous des Lucioles ».

Début prometteur !



Le kiosque, fenêtre ouverte sur les cultures du monde.



Le bâtiment Comptoir, déjà essentiel aux événements accueillis.



## SÉCURITÉ ET PRÉVENTION DE LA DÉLINQUANCE AUTOUR DULAC SUITE

Le vendredi 8 juillet s'est tenue à Biliou une première rencontre de lancement de l'antenne « tour du lac » du Conseil Intercommunal de Sécurité et de Prévention de la Délinquance du Voironnais en présence de M<sup>me</sup> la Sous-Préfète de La Tour du Pin, M<sup>me</sup> la Procureure de la République, le Commandant de division de la gendarmerie de La Tour du Pin et le Président du Pays Voironnais. La réunion a permis aux maires des quatre communes de souligner l'importance des enjeux de sécurité, renforcée par la vocation touristique saisonnière de notre territoire. Il est attendu de cette instance une meilleure concertation entre tous les acteurs et une mobilisation accrue de moyens au service de la sécurité pour nos communes. Ce même jour les élus ont procédé à l'accueil officiel du poste de gendarmerie estival. Parallèlement Charavines a mis en place le cycle de formation citoyenne sur les questions de sécurité. Trois thèmes ont été abordés : connaître les institutions de la sécurité (gendarmerie, police, justice), prévenir les risques de cambriolage, de harcèlement ou escroqueries numériques, faire face aux situations de menaces ou d'agression. Les séances étaient animées par M. Jérôme Robert, ancien policier national, dirigeant de la société JR Prevent et par ailleurs habitant de la commune. Entre 20 et 25 habitants ont participé à chacune des séances.

## COOPERATIONS INTERCOMMUNALES

### AIDES À L'INVESTISSEMENT OU AU FONCTIONNEMENT : LES CONCOURS PRÉCIEUX DE NOS PARTENAIRES

Le financement des projets est de plus en plus difficile, raison de plus pour valoriser les concours des partenaires qui accompagnent la commune. Ci-dessous un récapitulatif indicatif des subventions perçues par la commune pour ses principaux projets.



La Grange à Danser a investi le kiosque pour lancer sa belle "déambulation".

**PLAINE D'ACCUEIL** > Contrat Performance Alpes Isère : 124 750 € (2020)

**PLAINE D'ACCUEIL** > Dotation Territoriale : 29 058 € (2021)

**AMÉNAGEMENT CLUZEL** > Amendes de police : 23 938 € (2021)

**BÂTIMENT COMPTOIR** > Dotation Territoriale : 37 592 € (2022)

**AGRANDISSEMENT RESTAURANT SCOLAIRE** > Plan école : 35 220 € (2022)

**TRAVAUX VOIRIES Fayard/Bessey, Rte d'Oyeu...** > Amendes de police : 40 000 € (2022-23)

**FESTIVAL BRASSENS (fonctionnement)** > 2 000 € (subvention reconduite chaque année)

**PLAINE D'ACCUEIL** > fonds de concours petites communes : 84 579 € (2022)

**BÂTIMENT COMPTOIR** > Fonds de concours petites communes : 26 430.93 € (2022-23)



**PLAINE D'ACCUEIL** > Contrat de Ruralité : 107 594.20 € (2022)

**CHAUFFAGE DE L'ÉGLISE** > Dotation d'Équipement des Territoires Ruraux : 13 521 € (2022)

**PLAINE D'ACCUEIL** > Fonds européen Leader : 30 000 € (2022)

**CRÈCHE : amélioration énergétique et divers** > 13 003.36 € (2020)

**SERVICES À LA POPULATION (fonctionnement : crèche, accueils de loisirs...)** > environ 140 000 € par an

**PROGRAMME CULTUREL 2022 « LE RDV DES LUCIOLES » (La nuit du Lac, l'Art du Temps...)** > 4 500 €



## CITOYENS D'ICI OU D'AILLEURS

### ALIMENTATION, RETOUR D'UNE PRÉOCCUPATION SÉCULAIRE

A l'aune du réchauffement climatique et de la toute dernière crise sanitaire, la question de l'alimentation revient lentement mais sûrement sur le devant de la scène. Dernièrement, la spéculation, l'inflation et dans une moindre mesure la guerre en Ukraine ont amené le monde dans des difficultés à satisfaire les besoins alimentaires les plus basiques.

Des milliers de tonnes d'aliments font le tour de la planète avant d'arriver dans l'assiette. Chaque jour 25 000 personnes meurent de faim dans le monde. Dans le cas des pays occidentaux comme la France, l'obésité atteint aujourd'hui des sommets (47% des français sont en surpoids ou en situation d'obésité).

Sur un autre plan de plus en plus de voix se font entendre pour mettre en avant le risque alimentaire. Nos grandes surfaces ne disposent en moyenne en stock que l'équivalent de... trois journées de consommation courante. Que survienne une rupture dans les chaînes d'approvisionnement et c'est le risque de panique.

Pourtant, non seulement, nous pouvons aujourd'hui produire pour plus de 11 milliards de personnes dans le monde, mais en plus, nous pouvons produire une alimentation de qualité.

Reprenre le pouvoir sur notre alimentation se fait sur deux plans. Le premier est individuel. Consommer différemment en commençant autant que possible par choisir d'autres commerces, ceux qui privilégient des filières courtes et une rémunération décente des producteurs, choisir d'autres produits plus en rapport avec les saisons, cuisiner des produits frais, cultiver un potager quand on a la chance de pouvoir le faire.

Mais cela ne suffit pas. Ces choix individuels ne sont pas accessibles à tous. Beaucoup aimeraient avoir un jardin, mais n'en ont pas, aimeraient manger bio et local, mais



Nos sociétés occidentales ne sont plus habituées à vivre avec des craintes planant sur l'approvisionnement alimentaire.

n'ont pas le pouvoir d'achat pour cela, aimeraient disposer de temps pour cuisiner jardiner, mais n'ont pas ce temps !

À quoi rime un potager dans un océan d'agrobusiness ? Il est bien facile de faire peser la responsabilité sur l'individu. La réponse est aussi forcément collective.

Plusieurs projets de la commune explorent des réponses dans ce sens :

- » **Le soutien des jardins partagés**, qui permettent justement à des habitants qui n'ont pas de terrain de disposer d'une parcelle pour cultiver un potager.
- » **Les PASS économie locale** qui permettent un bonus de pouvoir d'achat pour les habitants se tournant vers le commerce local.
- » **La préservation du marché...** même au plus fort de la pandémie covid
- » L'ouverture d'une réflexion pour **la création d'une cuisine collective.**
- » Dans ce Canal et les prochains numéros, **une présentation des producteurs locaux.**

Ces questions ne vont cesser de prendre de l'importance dans les prochains mois : la commune ouvrira des espaces d'échange à ce sujet.



### Papeterie du Guillermet et nuisances sonores, où en sommes-nous ?

Depuis plus d'un an, riverains, dirigeants de Fregata Hygiène et commune discutent des nuisances sonores générées par l'usine. Suite à ces discussions une première série de travaux ont été réalisés par l'entreprise pour améliorer la situation. Les résultats sont reconnus, mais jugés très insuffisants pour de nombreux habitants du Guillermet.

La commune a pris en charge une campagne de mesure acoustique afin de disposer de données autres que celles fournies par le bureau d'expertise acoustique missionné par l'entreprise. Les conclusions des deux bureaux d'étude sont contradictoires. Pour le bureau missionné par l'entreprise le niveau sonore actuellement mesuré est conforme à la réglementation. Il ne l'est pas pour le bureau missionné par la commune. Une rencontre est en cours de programmation avec une représentation des riverains, l'entreprise, la commune et la DREAL (Direction Régionale de l'Environnement, l'Aménagement et du Logement). Le contrôle du respect de la réglementation pour les installations classées (telles que la papeterie) est en effet du ressort de l'Etat.



Le 4 mars 2020, redémarrage de la papeterie avec Fregata Hygiène. Pour de nombreux habitants du Guillermet, pas de doute, la nouvelle papeterie génère bien plus de nuisances sonores qu'à l'époque d'Arjowiggins.



## JOURNÉE DE LA PARENTALITÉ



Samedi 11 juin, à la plaine d'accueil de Charavines, a eu lieu, la première édition de la journée 100 % familles dédiée à la petite enfance et à la parentalité. Cette action,

commune aux 4 quatre Municipalités du Tour du Lac, a permis, entre autre, de faire la rencontre de différents acteurs en lien avec la petite enfance. Au détour d'une table ronde, parents inquiets ou en recherche d'information sont venus parler alimentation avec une diététicienne ou encore couche lavable avec un second intervenant. La matinée a permis également de rencontrer la croix rouge pour "les premiers secours" et d'autres ateliers autour du bien être "yoga" et "massage bébé" ont été proposés. Enfin la compagnie Épissure nous a fait le plaisir d'animer des séances de conte et comptines pour des tout-petits conquis! Après une restauration proposée par le CCAS de Charavines, la compagnie de théâtre "d'un commun accord" est venue nous présenter leur spectacle "Le p'tit cirque" pour la plus grande joie des petits comme des grands

## SUITE DE L'ARTICLE PAGE 4

... **Qu'est devenue la halle construite à la fin du 19<sup>e</sup> siècle ?** Elle était toujours là à l'angle Nord de la place de l'église après la 2<sup>e</sup> guerre mais il ne s'y tenait plus de marché (depuis quand ?). Dans les années 1960/70 elle est d'abord été transformée en appartement pour le secrétaire de mairie, puis devient quelques années après, l'agence du crédit agricole. C'est en 1995-96 que des travaux importants transforment ce bâtiment en bibliothèque municipale que nous connaissons aujourd'hui.

*Un grand merci à Jacques Romet pour cette recherche historique et ce récit.*

## BALADE ARTISTIQUE

Dans le cadre de l'Art du Temps, une belle occasion de connaître l'histoire de notre commune et de son environnement.

L'ART  
DU TEMPS



## DES NOUVELLES DE VOS ASSOCIATIONS

### CLUB POTERIE "LES FOURMIS DANS LES MAINS" - LE PIN



Pour finir la saison, les apprentis potiers vont arpenter les forêts du tour du lac de Paladru lors d'une sortie proposée par Aurélie Monard, professeur de poterie depuis 24 ans. Une sortie nature, jeux, patrimoine en lien avec la poterie leur est proposée. Apprécier son « coin » car on connaît ses richesses. RDV pris pour la rentrée de septembre. Les cours ont lieu les mercredis.

Pré inscriptions sur le site du club : [lesfourmisdanslesmains.webador.fr](http://lesfourmisdanslesmains.webador.fr)

Inscriptions mardi 06, mercredi 7 et vendredi 9 septembre 2022.

Contact : 06 73 33 29 99 ou [lesfourmisdanslesmains@gmail.com](mailto:fourmisdanslesmains@gmail.com)

### TRAIL DU LAC DE PALADRU

À nouveau un beau succès pour cette 7<sup>e</sup> édition, qui s'est déroulée les 16 et 17 avril dernier sous un beau soleil printanier. Près de 2 200 participants ont pris le départ d'une des épreuves du week-end, c'est ainsi plus de 1 650 coureurs qui se sont élancés sur une des distances Trail (16 km semi-nocturne, 14 km, 30 km, 57 km, courses à étapes), 400 randonneurs (randonnées de 10 ou 18 km) et plus de 130 enfants et jeunes sur les courses qui leur étaient dédiés.

**Rendez-vous est pris pour la 8<sup>e</sup> édition les 15 et 16 avril 2023.**

### CLUB GYM DÉTENTE DE CHARAVINES

Le club propose à ses adhérents 2 séances hebdomadaires : les mardi 8h15/9h15 et jeudi 19h/20h. Si vous souhaitez pratiquer de la gym douce dans un cadre de bonne humeur et de convivialité, et aussi vous maintenir en forme, venez nous rejoindre pour la saison 2022/2023. Celle-ci débutera vers la mi-septembre 2022. Cotisation ≥ à 100 € !

Contact : [christian1.terrier@gmail.com](mailto:christian1.terrier@gmail.com)

### YACHT CLUB GRENOBLE CHARAVINES

Top départ de la haute saison sur la base !



Depuis le 1<sup>er</sup> juillet, la location est ouverte au public 7J/7, de 10h à 18h. De nouvelles animations et activités s'ajoutent également à notre offre. Nos stages de voile d'été pour les jeunes de 4 à 17 ans sont ouverts et nous reprenons les sorties commentées en voiliers "Voile & Patrimoine", tous les mercredis de l'été.

Contact : [ycgc.org](http://ycgc.org) / 04 76 67 47 13  
Site : [ycgc.org](http://ycgc.org)

# Brèves DES ASSOCIATIONS

## RESTOS DU COEUR

Les "Restos du Coeur" se rapprochent au plus près des personnes accueillies



À partir de la campagne d'hiver 2022-2023 (ouverture fin novembre 2022), l'association des Restos du Coeur ouvre des points de distribution dans les territoires qui sont loin des centres traditionnels. Cela se traduit par l'ouverture sur Charavines d'un point de distribution et d'un autre sur la commune de Chirens. Les Restos du Coeur fonctionnent avant tout grâce aux bénévoles (plus de 1 000 en Isère). Nous avons besoin de vous pour assurer le bon fonctionnement de ce projet.

### » En quoi cela va-t-il consister ?

Aider à la mise en place des produits, accueillir les familles et assurer la distribution. Un travail en équipe avec un bénévole expérimenté responsable du point de distribution.

» Pour quelle fréquence ? Une présence sur une demi-journée dans chaque commune (probablement le lundi) toutes les semaines. On peut intervenir soit sur un point de distribution ou sur les deux en fonction de sa disponibilité.

» A quoi cela m'engage ? Il n'y a pas d'engagement sur la durée, pas de contraintes, excepté celle de prévenir lorsque l'on a un empêchement. Une formation est assurée pour tous les nouveaux bénévoles.

» Comment je me manifeste pour devenir bénévoles ? En contactant la responsable des ressources bénévoles dès maintenant :

Corinne RE au 06 67 93 71 17 ou [ad38.referentressoucesbnv@restos-ducoeur.org](mailto:ad38.referentressoucesbnv@restos-ducoeur.org)

Et n'oubliez pas : « on compte sur vous »

## HOMMAGE

Jacques Ribeaud, ancien  
maire de Charavines



Au moment de boucler ce numéro de Canal nous apprenons avec tristesse la disparition de M. Jacques Ribeaud.

Dirigeant de la menuiserie toujours dans le giron familial, Jacques Ribeaud a aussi été le maire de Charavines de 1959 à 1977, au coeur de ces années soixante et soixante-dix si décisives dans l'histoire de notre commune. Nous reviendrons plus amplement sur son action dans un prochain numéro.

Au nom de la commune je présente nos sincères condoléances à toute la famille et à tous ses proches.

Bruno Guillaud-Bataille  
Maire

## DERNIÈRE MINUTE

L'aire de camping-car nouvellement créée Avenue du Lac est désormais en service. Dès le premier jour les premiers usagers ont exprimé leur satisfaction quant à la qualité du site. Il est vrai que l'ombrage des platanes est un atout particulièrement apprécié en ces périodes de canicule. L'ouverture de l'aire de camping-car s'accompagne de la fermeture de l'accès des camping-cars au parking en herbe de la rue des Bains : un portique a été mis en place dans cet objectif par le service technique.



## AGENDA

### » SEPTEMBRE

- **Le 3** : Forum association - Intercommunalité - Kiosque ou Cèdres
- **Le 10** : Fête du vélo - Natura Vélo

### » OCTOBRE

- **Le 2** : Pucier - APEL École St-Joseph - Salle des Cèdres
- **Le 2** : Pagaie Orientation Lac - YCGC
- **Le 8 (8h - 12h30)** : Repair Cafe - Salle des Cèdres
- **Le 9** : Festival Intercommunal de la Culture - Mairie - Kiosque

### » NOVEMBRE

- **Les 19 & 20 (9h - 20h)** : Concours annuel - Archers du Lac - Salle des Cèdres
- **Le 25 (8h-23h)** : Concours de belote et Loto - Club Rencontre et Amitié - Salle des Cèdres
- **Le 26 (à partir de 14h)** : Réunion & repas - Archers du Lac - Salle des Cèdres

### » DÉCEMBRE

- **Le 04** : Marché de Noël - Sou des Écoles - Salle des Cèdres

### » 2023 - JANVIER

- **Le 06** : Vœux du Maire - Salle des Cèdres

## ÉTAT CIVIL

### MARIAGES

- **Mai** : Elvira ASANOVA et Florent SIMON
- **Juin** : Bilal DEKOUN et Marine CONSENTINO

### NAISSANCES

- **Avril** : Shaily BEROUD - Clara COCHET
- **Mai** : Hind IGOULMIMENE
- **Juin** : Giulyan GRENOT AMRANI

### DECES

- **Avril** : Ana PEREIRA BRANDAO
- **Juin** : Marie-Lise MARCHAND née. DEJOUX

## CONSEILS MUNICIPAUX

Les lundis 12 septembre, 3 octobre,  
7 novembre, 5 décembre - 19h -  
salle des Réunions

CANAL  
120 °